

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

*Transformons
l'essai ensemble*



Les Rencontres santé-travail

Une semaine nationale organisée par
Présanse





PREVENIR LE RISQUE ROUTIER EN 5 QUESTIONS

Nathalie LIMA (ASST)

Karima DJELLAL (THS)



Prendre soin de vous au travail

Quelle est la première cause d'accident mortel lié au travail ?

le risque routier

UN RISQUE CARACTÉRISÉ PAR SA GRAVITÉ



Source : CNAM/MSA



Source : CNAM/MSA/ONISR



5 millions de journées d'arrêt de travail chaque année >>>

Soit l'équivalent de près de **18 000** salariés arrêtés toute une année !



Source : ONISR

En moyenne, 89 jours d'arrêt de 4 jours et plus pour une victime à la suite d'un accident de la route en lien avec le travail.

Source : CNAM/MSA

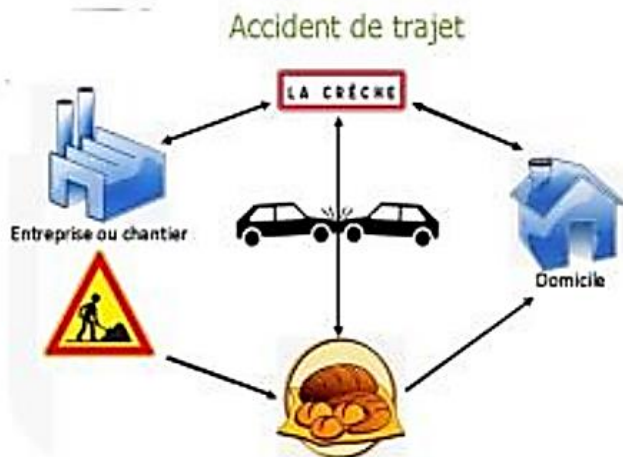
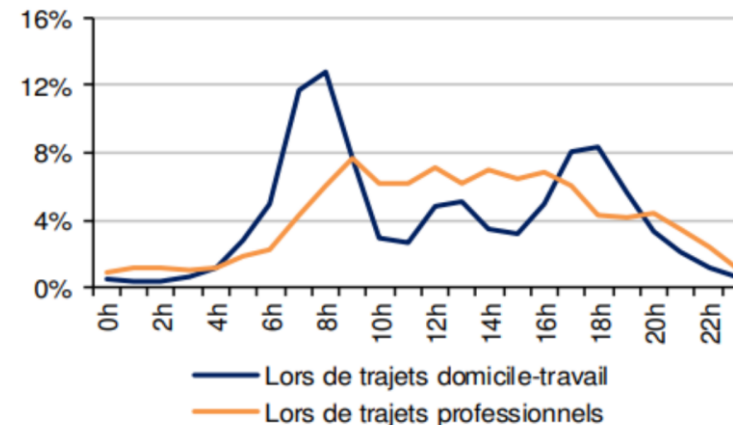


Les accidents de missions sont-ils plus fréquents que les accidents de trajets ?



56 390 personnes
sont victimes d'un accident*
de la route lié au travail

12 610
victimes d'un accident
du travail, **en mission**
(lorsque le salarié est sous
l'autorité de l'employeur)



Source : CNAM/MSA

43 780 victimes
d'un **accident de trajet**
(entre le domicile ou le lieu
de déjeuner et le travail)



Quels sont les facteurs aggravants du risque routier ?

FACTEURS AGGRAVANTS



Alcool



Drogue



Médicaments



Fatigue



Vitesse



Téléphone

- Vitesse et conduite (31%)
- Alcool et conduite (30%)
- Drogue et conduite (21%)
- Téléphone et conduite (10%)
- Etat de santé et conduite (8%)

Les facteurs de risques Techniques Organisationnels



Lors d'un accident routier professionnel, les responsabilités sont-elles partagées ?

EMPLOYEUR

AUTEUR INDIRECT:
RESPONSABILITE CIVILE ET
PENALE

VEILLE AU MAINTIEN DES
BONNES CONDITIONS DE
SECURITE

FIXE LE CADRE DU DÉPLACEMENT

MET EN PLACE
DES MESURES
DE PRÉVENTION

ÉVALUE LE RISQUE (DUERP)



SALARIE

CONDUIRE POUR SON
TRAVAIL, C'EST AUSSI DU
TRAVAIL

IL ENGAGE SA
RESPONSABILITE PÉNALE SI IL
OCCASIONNE UN ACCIDENT
GRAVE

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE,
POSSEDE UN PERMIS VALIDE
ET ADAPTE À L'ACTIVITÉ

RESPECTE LES
MESURES DE
PRÉVENTIONS
MISES EN PLACE
PAR
L'EMPLOYEUR

REALISE L'ACTE DE CONDUIRE



Comment prévenir le risque routier dans vos entreprises ?

Les axes de management

Organiser les déplacements

adapter l'organisation du travail,
prévoir le temps nécessaire,
définir le mode de transport le plus adapté

Bien choisir et entretenir les véhicules

adapter le véhicule au travail à réaliser,
l'aménager pour le transport
de charges et d'outils

Organiser les communications

privilégier les communications hors
temps de conduite et proscrire
l'utilisation du téléphone au volant

Former tous les acteurs de l'entreprise

(chefs d'entreprise, managers, membres du CSE,
responsables du parc automobile, salariés)
aux bonnes pratiques de prévention du risque routier



Transformons
l'essai ensemble

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, UN SPORT D'ÉQUIPE

18 MARS - 22 MARS 2024



Mardi 19 mars 2024 à 18h

Événement exceptionnel en présence de Pascal Papé
Venez nous retrouver au stade Jean Bouin (Paris 16e) et
rencontrer cet ancien rugbyman et capitaine du XV de
France.



Toute la semaine

Chaque jour, à 11h et 16h, des webinaires de 15 minutes seront
animés par des experts en prévention et santé au travail.